

Enième (dés)organisation et à terme mise en concurrence des salariés de la ML et de la MIE à Roubaix par la Présidente

Ce vendredi 17 janvier s'est déroulée une réunion de **présentation de la future organisation** qui devrait être mise en place au sein de la Mission Locale de Roubaix. Présentation est un bien grand mot. Cela **s'apparente plutôt à un bricolage pour ne pas dire à une mascarade**.

En effet, **une coquille vide ! Voilà ce qui a été** présenté ! Que des effets d'annonces mal ficelés et sans vision. Des pôles (santé, formation, CIP...) sans aucun contenu. Par contre on nous annonce **encore plus de cadres**. La Présidente et le directeur par intérim souhaitent passer de 2 managers à 6 managers. **Aucune vision de politique d'insertion globale. Aucune offre diffusée en interne** au mépris une fois de plus du respect de notre convention collective. **Après les cadres sans avenant au contrat de travail, sans cotisation–au régime cadre** que le Synami avait déjà dénoncé, le nouveau duo Présidente – Directeur **par intérim envisage des managers par intérim** jusqu'au 31/08 (veille de la fusion à marche forcée). Ce qui démontre, une fois de plus l'amateurisme et l'absence de vision à long terme de la Mission Locale, avec ce nouveau et énième schéma de réorganisation.

Pire encore, la présidente motive ces managers en intérim par « **la mise en concurrence** » des salariés de la mission locale avec ceux de la MIE au 1^{er} septembre 2025.

La Présidente pense pouvoir dupliquer le schéma de ses fonctions au sein du réseau d'agence intérimaire ! Non Madame la Présidente a une direction par intérim : Directeur intérimaire, managers intérimaires, un nombre de CDD bien plus élevé que la moyenne nationale, organisation par intérim.

Nous avons également appris lors de cette réunion que **l'outil d'orientation** crée par le cabinet Abilitiz (cabinet ou le directeur intérimaire actuel de la Mission locale est actionnaire), **inexploitable et dont le Synami avait dénoncé la mise en place, allait partir à la poubelle**. La raison : cela va faire doublon avec l'outil prévu par France travail. Il suffisait Madame la Présidente de suivre l'évolution de la Loi Plein Emploi et de ses impacts sur le réseau pour en prendre conscience avant de passer une énième commande inutile. Vous auriez pu aussi, consulter vos équipes même si nous savons que cela n'est pas dans vos pratiques. **C'est de nouveau de l'argent public jeté par les fenêtres !!!**

Le Synami CFDT demande donc à nouveau :

- **L'arrêt immédiat de du processus de fusion**
- **Le respect de la convention collective**
- **L'arrêt de toutes collaborations avec le cabinet Abilitiz et tkiz dont la plus-value n'est pas prouvée voire même décriée par les salariés !**

Nous demandons également aux membres du Conseil d'Administration–d'exiger de la Présidente le rendu des comptes et l'arrêt des dépenses astronomiques d'argent public pour un caprice politique.

Syndicat National des Métiers de l'Insertion CFDT

☎ : 01 56415181

synami@pste.cfdt.fr

47 / 49 avenue Simon Bolivar

75019 PARIS

Suivez-nous sur les réseaux :



Cfdt Synami



synami_cfdt



SYNAMI CFDT